

DDA-RA.ORG est un site de documentation et d'édition numérique consacré aux œuvres d'artistes visuel.les vivant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2010, il présente des dossiers réalisés en collaboration avec les artistes. Leurs œuvres et parcours y sont représentés par de nombreux documents (photos, vidéos, textes, biobibliographies, actualités, etc.).

Outil de découverte et de recherche, le site met à disposition de tous publics une documentation riche et détaillée, réactualisée régulièrement. Ce travail d'édition web s'accompagne d'une démarche de communication et de médiation. L'équipe de DDA-RA accompagne les artistes à long terme en leur proposant une réflexion renouvelée sur la représentation de leurs œuvres, un soutien technique et une visibilité élargie.

Comme les associations homologues du Réseau documents d'artistes (en PACA, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, La Réunion et Genève), DDA-RA a pour but de représenter un ensemble d'artistes varié en termes de générations, implantations géographiques, médiums et démarches artistiques. Le fonds documentaire en ligne, qui s'enrichit en moyenne d'une dizaine de nouvelles publications par an, présente à ce jour près d'une centaine de dossiers d'artistes.

COMITÉ DE SÉLECTION

Chaque année, un comité renouvelé, composé de divers.es professionnel.les de l'art, est invité à étudier les candidatures pour déterminer les artistes qui intégreront le fonds l'année suivante. La prochaine sélection sera exceptionnellement réduite, en raison de l'important travail de refonte technique du site internet à mener en 2023.

L'appel est ouvert aux artistes professionnel.les installé.es sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes. **Le prochain jury se tiendra fin septembre, les artistes qui souhaitent soumettre leur candidature sont invité.es à envoyer leur dossier complet jusqu'au 14 août 2022 (inclus).**

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le site dda-ra.org concerne des artistes plasticien.nes ou designers résidant en Auvergne-Rhône-Alpes. Leur production doit être suffisamment développée pour qu'une documentation approfondie leur soit consacrée. Le comité évalue la qualité, la cohérence et l'évolution de la démarche artistique.

Pour postuler, il est nécessaire de :

- vivre et travailler en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- mener une activité artistique professionnelle depuis plus de 3 ans ;
- travailler dans le champ de l'art contemporain ;
- exposer régulièrement dans des lieux d'art contemporain en France et/ou à l'étranger.

DOCUMENTS À ENVOYER, JUSQU'AU 14 AOÛT : (uniquement en formats numériques)

• Un dossier complet en PDF, comprenant :

- Année de naissance, formation, coordonnées, galerie(s), site(s) internet (le cas échéant) ;
- CV artistique exhaustif et actualisé (expositions personnelles et collectives, résidences, collections publiques, œuvres dans l'espace public, bibliographie...), annonce des événements prévus en 2023 ;
- Texte(s) de présentation de la démarche artistique ;
- Documentation visuelle du travail (photographies des œuvres et vues d'expositions) avec descriptifs et légendes (quantité non limitée, présenter un choix d'œuvres récentes et plus anciennes permettant de percevoir l'évolution de la production) ;
- Optionnel : Les candidat.es qui le souhaitent peuvent formuler une courte note d'intention pour préciser leur intérêt à rejoindre DDA-RA à ce stade de leur parcours.

Précision : Le dossier PDF sera projeté sur écran durant le comité comme support de présentation. Il est recommandé que les visuels soient de taille et de qualité suffisantes pour une bonne visualisation.

- **Des extraits vidéos et/ou sonores** (le cas échéant).
- **Ainsi que tous les éléments complémentaires que l'artiste jugera utiles à la compréhension de son travail.**

**Les documents sont à envoyer (par mail ou transfert de fichiers) à :
candidature@dda-ra.org
Date limite : 14 août 2022 (inclus)**

Aucun dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pris en compte.
Une confirmation de candidature sera envoyée après réception et vérification du dossier.